

Étant donné que ce bill n'est rien d'autre qu'une extension du code canadien du travail (normes) et qu'il peut, par conséquent, ne pas donner lieu à un débat, le ministre consulterait-il son collègue le leader de la Chambre pour étudier la possibilité de le présenter prochainement en vue de son adoption, de sorte que les gens à qui il s'applique puissent en obtenir bientôt la protection?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Je serai heureux d'en discuter avec le leader de la Chambre, monsieur l'Orateur.

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

LA NOCIVITÉ POSSIBLE DES PARASITICIDES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. W. Monteith (Perth): Monsieur l'Orateur, le 7 février dernier, j'ai demandé au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social si le Canada ou son ministère prenait des mesures au sujet de l'aldrine et de la dieldrine, deux produits antiparasitaires dangereux, comme la chose avait été faite à Washington récemment. Peut-il maintenant répondre à ma question?

L'hon. A. J. MacEachen (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, la mesure adoptée à Washington au sujet de ces produits antiparasitaires était destinée à restreindre leur emploi à des fins déterminées. C'est le ministère de l'Agriculture qui, aux États-Unis, a pris cette initiative. Mon ministère n'envisage pas d'en faire autant, car il n'a pas l'habitude d'adopter des mesures de ce genre. Comme mon honorable ami le sait, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social s'assure que la proportion de produits pharmaceutiques qui se trouve dans les résidus des pesticides n'est pas nocive pour la santé, et ce travail se poursuit comme à l'ordinaire.

[Français]

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

MONTRÉAL—À PROPOS D'UNE GRÈVE POSSIBLE DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Roger Régimbal (Argenteuil-Deux-Montagnes): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre du Travail.

Malgré les assurances contraires données par le ministre du Commerce et par les autorités de l'Exposition 1967, lors de la visite des parlementaires sur les lieux, il y a trois semaines, il est présentement question d'une grève générale dans l'industrie de la construction, à Montréal, qui affecterait les travaux de l'Exposition.

Le ministre pourrait-il nous dire quelle

protection nous avons contre une telle éventualité?

[Traduction]

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Pour une raison quelconque, mon écouteur ne fonctionnait pas, monsieur l'Orateur. Je devrai considérer la question comme un préavis, car je n'ai saisi que trois mots environ.

LES AFFAIRES INDIENNES

MESURE LÉGISLATIVE SUR LA COMMISSION DES RÉCLAMATIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales pourrait-il informer la Chambre de la date à laquelle elle peut compter être saisie d'une mesure législative sur la Commission des réclamations des Indiens? Dans sa réponse, il pourrait peut-être nous dire si la présentation du projet de loi a été retardée par la révision d'une mesure législative antérieure.

L'hon. Arthur Laing (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales): Monsieur l'Orateur, le retard tient à plus d'une raison. Il faut en attribuer le blâme à des gens d'une région que mon ami et moi connaissons bien, je veux dire la Colombie-Britannique, où les Indiens semblent se complaire à reconsidérer les questions très soigneusement avant d'y donner suite. On pourrait peut-être satisfaire les intérêts de la Colombie-Britannique au moyen de pourparlers au lieu d'un renvoi au bill. J'ai dit aux conseillers juridiques des Indiens de la Colombie-Britannique que j'étais prêt à m'entretenir avec eux de ce sujet; nous avons déjà eu un entretien avant de prendre une décision.

M. Howard: Monsieur l'Orateur, puis-je avoir des éclaircissements? Le ministre a-t-il bien dit qu'il avait eu un entretien préliminaire avec un conseiller juridique des Indiens de la Colombie-Britannique relativement aux négociations concernant la question agraire? Et-ce bien ce qu'il a dit?

L'hon. M. Laing: Oui monsieur l'Orateur. Je puis l'affirmer sans crainte.

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides sous la présidence de M. Batten.

LES TRANSPORTS

1. Administration ministérielle, \$4,862,900.

M. le président: A l'ordre. La Chambre est formée à nouveau en comité des subsides pour étudier les crédits du ministère des Transports pour l'année financière se termi-